



Paris, le mardi 21 janvier 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministère chargé des Transports se mobilise pour la sécurité de ses agents qui interviennent sur les routes



Près de 5 000 agents des Directions interdépartementales des routes (DIR) travaillent jour et nuit pour améliorer la sécurité des usagers et leur garantir les meilleures conditions de circulation. Leur métier est rendu dangereux par le comportement de certains conducteurs. Depuis 2006, **sept agents des DIR ont perdu la vie** dans l'exercice de leurs fonctions. Ces agents sont également témoins ou victimes chaque année d'une soixantaine d'accidents touchant les dispositifs de signalisation temporaire de type « flèches lumineuses de rabattement » et « flèches lumineuses d'urgence ».

Ces accidents sont très souvent causés par l'imprudence de certains conducteurs, une vitesse excessive, le non respect des distances de sécurité et un manque de vigilance (sommolence...).

Bien que les DIR organisent régulièrement sur leur territoire des opérations de sensibilisation pour la sécurité de leurs agents, on constate une forte augmentation du nombre et de la gravité des accidents. **Le ministère chargé des Transports lance une campagne de communication pour faire évoluer le comportement des conducteurs et faire prendre conscience qu'une conduite inadaptée met en danger la vie des agents** qui interviennent sur les routes et autoroutes.

Contact presse :

Direction de la communication – Bureau presse : 01 40 81 27 65

www.developpement-durable.gouv.fr

La campagne repose sur **un film pédagogique** qui sera diffusé dans les auto-écoles et les centres de formation pour chauffeurs routiers, et **des affiches** qui seront déployées sur les routes et dans les aires de services du réseau non concédé.

Une campagne radio est prévue pour le printemps 2014, période de grande circulation due aux départs en week-end ou en vacances. A la sortie de l'hiver, les agents des DIR, qui déploient de nombreux chantiers d'entretien, sont particulièrement exposés au danger.

Retrouvez le film en ligne :

http://www.dailymotion.com/video/x19uhuw_trop-vite-trop-pres-trop-tard_news

« Trop vite. Trop près. Trop tard. »

"On est présent jour et nuit pour assurer la sécurité de chacun"



"Ce qu'on offre avant tout c'est un service à tous ceux qui roulent"



"On vit sur la route, ça use, ça fatigue, c'est du stress"



"Pour beaucoup, on est juste un obstacle supplémentaire sur la route. Mais c'est pour qu'ils puissent aller au travail qu'on est là"

"J'ai tapé dans un de leurs rétro un jour, je l'avoue, je m'en suis à peine rendu compte"

Réalisation: Xavier de Choudens
Production: Dicom / Capa

Les Directions interdépartementales des routes « au service de tous ceux qui roulent »

Les onze DIR sont chargées de l'entretien, de l'exploitation, de la modernisation et du développement du réseau routier. Ce sont les DIR qui au quotidien travaillent pour offrir aux usagers le même service sur un itinéraire homogène.

Elles ont pour missions la surveillance du réseau, la gestion du trafic, l'information routière, les interventions lors d'accidents, le bon état des routes notamment en période hivernale.

Elles ont également en charge l'entretien des chaussées et de leur dépendances (accotements, fossés, bassins, plantations), des aires de service, des ouvrages d'art (ponts, viaduc, tunnels, murs), des équipements de la route (signalisations, dispositifs de retenue, dispositifs de surveillance).